



LES MOYENS DU BORD

APPEL À CANDIDATURES

MULTIPLES — 18ème ÉDITION

Salon de la petite édition d'artiste

28 & 29 OCTOBRE 2023

Morlaix / Saint-Martin-des-Champs (Nord Finistère)

Date limite de candidature : 30 AVRIL 2023

L'association Les Moyens du Bord anime un projet dédié à l'art contemporain en Pays de Morlaix. Particulièrement attentive au multiple d'artiste et à la petite édition, elle développe tout au long de l'année des projets pour sa valorisation et sa diffusion (résidences, éditions, actions de médiation, expositions, artothèque, boutique solidaire, etc.).

Chaque année depuis 18 ans, elle organise Multiples, rendez-vous entièrement consacré à la petite édition d'artiste qui s'articule autour de plusieurs temps forts (salon, conférences, expositions, tables rondes, ateliers, résidences d'artistes, projections, etc.) dans le Pays de Morlaix. Accueillant un nombre croissant de visiteurs (amateurs et professionnels) venus de toute la France, ce salon est devenu un rendez-vous privilégié pour les professionnels de la petite édition, un espace d'échanges, de découvertes et de rencontres, entre artistes, diffuseurs et public(s) de toutes provenances.

Cette année, Multiples aura lieu les samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023 au pôle culturel Le Roudour à Saint-Martin-des-Champs et accueillera un salon d'une soixantaine d'artistes/auteurs/petits éditeurs, des ateliers, des expositions, des rencontres et d'autres propositions.

Pour y participer, et avant de faire acte de candidature, les professionnels - artistes & maisons d'édition - sont invités à prendre en compte les principales caractéristiques de cette manifestation.

I – LE SALON :

> Déroulement

Pour cette 18ème édition, le salon se déroulera les samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023 au pôle culturel Le Roudour à Saint-Martin-des-Champs (à 400 m de la gare de Morlaix).

<http://www.espace-roudour.com/>

Il sera ouvert au public en continu, de 11h à 18h30.

L'accès à l'ensemble des espaces est gratuit et adapté aux personnes à mobilité réduite.



II – CONDITIONS D'ACCUEIL

> Les espaces

L'attribution des différents espaces à chaque participant sera assurée par les Moyens du Bord, qui a pris en compte les suggestions issues du bilan de l'année précédente. Cette répartition se veut le reflet d'un équilibre représentatif de la petite édition et ne pourra faire l'objet d'aucune modification.

Chaque exposant disposera de 2 tables (2*1m) et 2 grilles, l'association faisant le maximum pour offrir un espace à peu près équivalent à chacun(e) malgré certaines disparités liées à la configuration des différents espaces et du mobilier mis à disposition.

Afin d'avoir le plus d'équité, et contrairement aux années précédentes chaque stand sera configuré de la même façon pour tout le monde. (voir photo ci-contre).



> Installation des exposants

- L'accueil des exposants sera possible sur 2 temps :
 - Le vendredi 27 octobre de 15h00 à 19h
 - Le samedi matin entre 8h30 et 10h30 (ouverture au public à 11h)

• Afin de ne pas laisser d'espaces vides, l'association se réserve le droit de réaffecter les espaces vacants des participants qui ne seront pas sur place avant 10h30 le samedi matin.

Les installations devront impérativement être finalisées pour l'ouverture au public à 11h.

Enfin, l'association Les Moyens du Bord, si elle devait être amenée pour une raison indépendante de sa volonté à annuler la manifestation, ne pourrait en aucun cas en être tenue pour responsable.

III – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les candidats doivent transmettre avant le 30 avril 2023, les documents suivants :

- 1) La fiche de participation remplie
- 2) Un portfolio qui présente les œuvres/travaux pourvu qu'ils soient récents. Ce portfolio doit permettre au comité de sélection de savoir ce que les candidats souhaitent présenter lors du salon. [Le portfolio est un seul et même fichier PDF regroupant des images légendées avec taille, techniques et année des œuvres ainsi qu'une courte biographie de la démarche de l'artiste]. Il est possible d'associer votre portfolio à un site internet [le site internet seul sera considéré comme dossier incomplet].
- 3) Une participation de 35€ est demandée à chaque participant. [A envoyer par chèque à l'adresse des Moyens du Bord]. Aucune commission sur les ventes n'est retenue par l'association durant la durée du salon. Ces 35€ correspondent aux frais de traitement des dossiers, aussi, ils seront automatiquement encaissés fin octobre si votre candidature est retenue, et ce, même en cas de désistement de votre part.

Ces 3 documents sont obligatoires. Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas pris en compte. N'hésitez pas à contacter Jessica ROPARS au 02 98 88 25 62 pour toute question avant envoi.

- 4) Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, proposer des projets d'interventions pouvant correspondre à Multiples, tel que des ateliers, animations, conférences...

Merci de nous transmettre toute proposition d'intervention détaillée [contenu, coût, forme, public visé...] en remplissant la fiche « PROPOSITION ATELIER – RENCONTRE ».

Ce 4ème document est facultatif !

IV – SÉLECTION

Le comité de sélection se réserve le choix du nombre d'artistes sélectionnés. Le comité est composé de salariés, membre du conseil d'administration, adhérents et partenaires pour permettre de croiser des regards différents. Ce comité se renouvelle chaque année.

Les critères de sélection se basent sur 3 axes essentiels : **la professionnalisation des artistes, la pertinence de la démarche et le multiple d'artiste.**

Un multiple est une œuvre d'art produite en plusieurs exemplaires. Les exposants s'engage à présenter des travaux répondant à ce critère. [sérigraphie, gravure, cyanotype, photographie, lithographie, petites éditions d'artiste]. Pour les exposants présentant du numérique ou des éditions, il sera demandé d'avoir une partie de la production numéroté et fait main.

Les candidats doivent être dans une démarche professionnelle [artistes inscrits ou en cours d'inscription à la Maison des Artistes ou à l'Agessa], pour des raisons d'engagement auprès de nos partenaires financiers et de nos réseaux.

Sont privilégiées les propositions variées et originales réalisées dans un contexte professionnel.

Multiplés se veut le reflet d'une forme ouverte – mais de qualité – représentative des différentes approches de la création artistique d'aujourd'hui.

Aussi Les Moyens du Bord souhaitent permettre au public de découvrir un maximum de nouveaux artistes chaque année et souhaitent mettre en place une rotation des artistes présentés au salon. Les exposants ayant été présent les années précédentes du salon Multiplés ne seront pas prioritaires à la sélection si un nombre élevé de candidatures se présente.

Les candidats seront informés par mail des choix au plus tard le 1er juin 2023.

V – ENGAGEMENTS

En tant qu'organisateur de la manifestation, Les Moyens du Bord s'engagent à :

- Assumer la coordination générale de la manifestation, sélection des projets, communication avec les participants, répartition des emplacements, mise en œuvre des collaborations et partenariats, logistique et évaluation ;
- Assurer la communication sur la manifestation :
 - Création et diffusion d'un support de communication dans les réseaux professionnels (art contemporain, bibliothèques, collectionneurs) les offices de Tourisme (de la région Bretagne), les contacts de l'association ainsi qu'une vingtaine d'exemplaires distribués aux participants (possibilité d'en fournir plus sur demande) ;
 - Communiqués et conférences de presse à destination des médias (presse nationale spécialisée, presse locale, radios ...)
 - Des informations spécifiques auprès des réseaux institutionnels ou artistiques ;
 - Communication sur le site internet des Moyens du Bord et mailing à partir des fichiers de l'association.
- Accueillir les participants dans les meilleures conditions :
 - Mise à disposition d'un espace cafétéria et petite restauration.
- **Organiser un vernissage ouvert à tous, le samedi 28 octobre en soirée au pôle culturel Le Roudour à Saint-Martin-des-Champs.**

Les participants s'engageront pour leur part à :

- Relayer la communication sur cet événement auprès de leur propres réseaux à partir des éléments qui leur seront communiqués par l'association Les Moyens du Bord ;
- Respecter la délimitation de l'espace qui leur sera affecté et ne pas modifier la disposition des tables ;
- Terminer l'installation de leur stand pour 11h00 le samedi matin, (toute absence à partir de 10h30 pourra être assimilée à un désistement, aussi l'organisateur se réserve le droit d'affecter un espace vacant à d'autres participants) ;
- être autonomes pour l'installation, la présentation, la surveillance et la vente de leurs travaux. L'association Les Moyens du Bord ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de vol ou dégradation des travaux présentés ;
- Être présents pendant la totalité du salon (gardiennage des stands par roulements

VI – ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à envoyer avant le 30 avril 2023 à :

- Par adresse :
Les Moyens du Bord
Manufacture des Tabacs – Cour des artistes
41, quai du Léon
29600 Morlaix

- Par Mail: lesmoyensdubord.mdb@gmail.com

Libre à vous d'envoyer votre dossier par mail ou par courrier. Tout dossier **incomplet** ne sera pas examiné par le comité de sélection.

Nous restons à votre disposition pour toute précision, et nous efforcerons de répondre au mieux à vos sollicitations.

L'équipe des Moyens du Bord

